

## BON DE COMMANDE

À remettre avant le 20 décembre 2024 en mairie ou à l'école

## VENTE DE GALETTES

au profit de la coopérative scolaire de Chaux du Dombief

Nom - Prénom : ..... N° de téléphone : .....

..... Galette(s) au prix de 13€, soit un total de .....€

Le règlement est à remettre en mairie en même temps que la commande.

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de « Coopérative scolaire 110 ».

Les commandes sans règlement ne pourront pas être prises en compte

**Les galettes seront à retirer à l'école de 16h à 18h le 10 janvier 2024**

Pour cette opération « vente de galettes », la coopérative scolaire a besoin de fèves et fait appel au don :  
n'hésitez pas à donner les fèves que vous n'utilisez pas  
et à les déposer en mairie en même temps que votre commande!